



du CSEA REA des Pays de
la Loire du 13 juin 2024

Par vos
représentant.es de



Des briques pour les briques mais pas de cash pour les ouvertures de classes

Le CSA s'est tenu le 13 juin à Nantes avec un ordre du jour portant sur l'année scolaire 2023 / 2024, la préparation de la rentrée scolaire 2024 / 2025.

Les élus ont lu une déclaration liminaire, concernant la montée du RN, à retrouver ici : <https://www.snetap-fsu.fr/L-heure-est-tres-grave.html>

1. La carte scolaire et la DGH 2024 / 2025

A la rentrée : il y aura 2 ouvertures dans le Public, une classe de Term Bac Pro CGEA à Nantes Terre Atlantique et une ouverture d'une classe de Première Bac Pro CGEA, pour faire suite à la seconde, à Laval mais qui n'est pas financée. Toujours pas d'ouverture du Bac Pro TCVJ au Grand Blottereau alors que celle-ci a eu un avis positif des autorités académiques mais du fait d'un manque de la DGH, l'ouverture est toujours en attente, depuis plusieurs années. Toujours ce problème de non ouverture sèche : il faut fermer une classe pour pouvoir en ouvrir une autre.

Les 1ers résultats PARCOURSUP montrent des difficultés de recrutement en BTSA (même parfois en apprentissage). Des fermetures de section et des baisses de seuils sont à craindre et inversement pour certaines formations certains élèves pourraient être refusés (2nd GT ou Pro à NTA).

2. Bilan du Pacte enseignant

43 % des enseignants se sont répartis les 514 briques distribuées en PDL. Reconduction du dispositif dans les mêmes conditions avec 530 briques pour l'année scolaire 2024 / 2025. Mais, il n'y a aucun contrôle ni du Ministère, ni du SRFD sur les lettres de mission et des briques ont été distribuées pour des missions autres que celles prévues. Et il n'y a pas de remontée au SRH prévue pour retirer les primes déjà versées, si les heures n'ont pas été effectuées.

3. AESH

Un bilan a été fait sur l'accompagnement des élèves à besoin particulier. Il y a eu 10 élèves de plus à accompagner cette année (on passe de 94 à 104) et 3 AESH de plus. Plus d'élèves à accompagner signifie également plus de travail, notamment, pour nos infirmières, qui sont scandaleusement exclues du « Ségur de la Santé » et de la dernière revalorisation salariale dont bénéficient pourtant les infirmières de l'EN. Cette année, les 60 h de formation "obligatoire" n'ont pas été proposées à toutes les nouvelles AESH, ce qui pose problème. Elles seront proposées en septembre 2024. Nous avons rappelé une règle tacite concernant le renouvellement des contrats des AESH en cas d'absence de notification. L'établissement doit attendre fin septembre minimum (pas de licenciement fin juin) que toutes les nouvelles notifications soient connues. Nous avons réitéré notre demande d'un(e) AESH référent(e) pour animer un réseau régional sous forme de vacation. Nous avons demandé qu'un mail soit envoyé par l'autorité académique, après le groupe de travail du 12 mars 2024, aux directions pour éclaircir différents points (jours de fractionnement, présence aux JPO, les AESH ne sont pas censés quitter leur élève pour aider un autre élève en CCF, pas de présence obligatoire dans l'établissement quand les élèves sont en stage, Équipements de Protection Individuel lors de Travaux Pratiques), car aujourd'hui, il y a toujours des dysfonctionnements dans les EPL. Nous attendons l'envoi de ce message aux établissements. Un groupe de travail issu du CSA REA avance sur un Vademecum pour les AESH. .

4. Infos diverses

- Le Conseil régional a prévu un nouvel ENT (en partenariat avec la région Bretagne) dans les prochains mois, nous avons demandé à ce que les personnels notamment enseignant.es soient consulté.es et associé.es.
- Le SRFD nous a informé que la somme de 430 000€ pour les exploitations agricoles des EPL serait débloqué par le CR PDL
- Les élu.es ELAN COMMUN ont évidemment appuyé et soutenu les demandes d'ouverture (rentrée 2025) de CAPA SAPVER à Fontenay le Comte et CAPA JP à Brette les Pins